

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Objet : Audit et Mesures de l'Exposition aux Rayonnements Non Ionisants émis par les Installations Radioélectriques dans le District de Bamako et les Capitales Régionales du Mali.

L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) se propose de recruter un cabinet pour mener l'étude citée en objet.

1. Objet et nature de la prestation

L'objectif principal de cette mission est la réalisation d'un audit complet basé sur des campagnes de mesure sur sites de l'exposition des populations aux champs électromagnétiques (CEM) générés par les installations radioélectriques sur le territoire Malien.

Pour cette mission, les objectifs spécifiques assignés sont les suivants :

- a) Faire un inventaire des installations radioélectriques (stations de base, antennes relais, équipements de radiodiffusion, systèmes WiFi et d'autres sources à déterminer) dans les différentes zones ciblées du projet ;
- b) Déterminer un échantillon représentatif de points de mesures sur la base des emplacements des différentes installations radioélectriques dans les zones ciblées ;
- c) Réaliser des campagnes de mesures in situ des niveaux d'exposition aux rayonnements non ionisants dans les zones à forte densité de population (habitations, écoles, hôpitaux, marchés et espaces publics) conformément à la norme **CENELEC EN 50492** ;
- d) Effectuer une comparaison des niveaux d'exposition mesurés aux valeurs limites définies par les normes et recommandations internationales en vigueur (**ICNIRP, UIT-T K.52, OMS**) ainsi qu'à la réglementation nationale applicable ;
- e) Réaliser une évaluation de la conformité des installations radioélectriques des différents opérateurs aux obligations réglementaires relatives aux rayonnements non ionisants ;
- f) Identifier les différentes zones ou sites radioélectriques atypiques présentant des niveaux d'exposition assez élevés, nécessitant des mesures correctives ;
- g) Proposer des recommandations techniques et réglementaires à l'attention de l'AMRTP, des opérateurs et des pouvoirs publics en vue de l'amélioration du renforcement de la protection de la population et d'optimisation des pratiques de déploiement des équipements radioélectriques.

2. Prestations attendues

Au terme de l'audit et des campagnes de mesures, le prestataire produira les résultats attendus selon la liste non exhaustive ci-après :

- Un inventaire géoréférencé des installations radioélectriques est réalisé et restitué sous forme de cartographie pour l'ensemble des zones concernées ;



- Les sites présentant des niveaux d'exposition jugés préoccupants sont répertoriés, puis classés en fonction de leur degré de risque ;
- Des recommandations opérationnelles, techniques et réglementaires sont formulées à l'attention du régulateur (AMRTP) ainsi qu'aux différents opérateurs dans le but de renforcer la protection de la population.

Les cabinets intéressés par le présent appel sont invités à se faire connaître auprès de l'AMRTP en adressant sous pli fermé ou par e-mail un dossier comprenant les informations suivantes :

- Présentation du Consultant ;
- Informations administratives (registre de commerce, quitus fiscal et certificat de non faillite) ;
- Présentation des références des missions d'études similaires ou de même complexité technique au cours des cinq dernières années, attestées par des attestations de services fait ou des copies des pages de garde de signatures de marchés similaires.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées avec la mention « **Audit et Mesures de l'Exposition aux Rayonnements Non Ionisants émis par les Installations Radioélectriques dans le District de Bamako et les Capitales Régionales du Mali** » au plus tard le **01 juin 2026 à 16 heures (TU)** à l'adresse ci-après :

Adresse : Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes.

Rue 360 Immeuble AMRTP, Hamdallaye – ACI, BP : 2206, Bamako (Mali)

E-mail : amrtp@amrtp.ml

Tél : (+223) 20 70 57 00 ou (+223) 44 97 65 20



Bamako, le **30 AVR 2026**
Le Président

Saidou Pona SANKARE
Chevalier de l'Ordre National